

Saint-Julien Chapeuil, le 22 juillet 2020

À MESDAMES, MESSIEURS LES CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

Objet Réunion conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au conseil communautaire qui se déroulera le :

**JEUDI 30 JUILLET 2020 à 20 heures à Lantriac (complexe sportif et socio culturel « le vourzet »
43260 Lantriac)**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation compte rendu dernier conseil
- Désignation des représentants de l'intercommunalité dans diverses instances (cf document annexe)
- Commission intercommunale des impôts directs (CIID). Infos sur les modalités de renouvellement. (11 membres titulaires dont le Président de la CCMLM et 10 suppléants)
- Comité technique paritaire et comité d'hygiène et de sécurité. Désignation de 3 élus titulaires et 3 élus suppléants pour siéger dans ces instances ..
- Budget annexe régie des transports intercommunale : désignation de 3 membres
- Validation de la modification des statuts de l'EPIC (office de tourisme organisé en établissement public industriel et commercial)
- Infos sur la composition du comité de direction de l'EPIC et de la participation des élus au sein de ce comité.
- Infos sur les fonds 199 et le 43-11 (fonds 199= aide départementale destinée aux 199 communes de Haute loire de moins de 1 000 hab et 43-11= financement des projets structurants des communes et de l'interco)
- contrat agent contractuel
- projet annuel de l'école de musique intercommunale.
- Commissions : modalités de constitution et infos diverses
- RN 88
- Questions diverses (infos F.P.I.C.....)

Comptant sur votre présence,
Cordialement,

Afin de limiter le nombre de personnes présentes au cours de la réunion, le conseil communautaire se réunira sans que le public ne soit autorisé à y assister (à l'exception de la presse) et ceci afin de respecter les mesures barrières prévues par les textes.



Jean-Marc Fargier,
Président,